

Le 5 nivôse, le citoyen Razurel, administrateur de l'Hôtel-Dieu, se plaint « qu'il ait été enlevé différents instruments d'agriculture aux maisons de la Tête-d'Or et de la Part-Dieu ». Le citoyen Mouchard, membre du Comité, est chargé de retrouver ces objets. Le 17 nivôse, les commissaires envoyés à la maison Champagneux ou Jonage saisissent 213 livres de foin qu'ils font transporter « à la maison dite L'Embiaux, où ils les affectent à la nourriture d'un cheval ». Ils saisissent également deux bichets de blé noir, dont une moitié revient au fermier, l'autre à la nation. Affaire plus grave : François Christ, dit Dauphiné « ci-devant domestique de la maison Jonage » a vendu pour six livres une garde-robe mise sous séquestre. Interrogé sur cet acte indélicat, il répond, le 23 nivôse, que « l'armoire lui a été donnée par le citoyen Aillot, qui avoit apposé les scellés » ; que ce même citoyen avait, au surplus, « enlevé de la maison Jonage 150 bichets froment, 15 bichets de seigle, 28 bichets d'orge, environ 100 bichets d'avoine et trois bareilles de vin, dont il ignore l'emploi ». Le citoyen Aillot n'est pas inquiété, mais François Christ, dit Dauphiné est « mis en état d'arrestation pour avoir vendu des objets appartenant à la République ». Toutefois son emprisonnement ne dure guère : les commissaires sont bons princes. Le 29 nivôse, il est remis en liberté parce qu'il souffre d'un ulcère à la jambe et aussi parce qu'on est à la veille du décadi et qu'il convient de « célébrer ce jour par un acte de bienfaisance ».

Le 2 pluviôse, la Commission des séquestres « enjoint de remettre aux fermiers du domaine de la Tête-d'Or les deux chevaux appartenant à la nation qui sont dans les maisons Jarafour et Camburri ». Certains immeubles séquestrés menacent ruine — entre autres ceux qui ont souffert du siège. De ce nombre est la fameuse maison Berlier, située sur l'emplacement du cours Morand actuel. Les assiégeants l'avaient transformée en une véritable forteresse d'où ils faisaient feu sur la tête-de-pont du pont Morand. Le 1<sup>er</sup> pluviôse, elle s'écroule. Plusieurs hommes sont pris sous les décombres et deux d'entre eux meurent. Le Comité envoie des manœuvres qui comblent les redoutes et enlèvent les débris. Le 8 du même mois, la « citoyenne Berlier » demande à « faire étamper » une autre maison séquestrée qu'elle possède aux Broteaux et qui risque aussi de s'écrouler ; elle sollicite en outre « l'autorisation de faire ensemercer les terres attenantes à